

Les prochaines élections européennes auront lieu le 9 juin 2024. Les bureaux de vote de Pruniers-en-Sologne seront ouverts de 8h à 18h.

La date limite d'inscription sur les listes électorales est **fixée au 3 mai 2024 (au 1^{er} mai pour les inscriptions en ligne)**.

Pour cette élection, les ressortissants communautaires peuvent voter à la condition d'être inscrits sur la liste électorale complémentaire pour les élections des représentants de la France au Parlement européen.

Pour les personnes qui ne sont pas encore inscrites, les personnes qui ont changé d'adresse de résidence (y compris au sein d'une même commune), les ressortissants communautaires qui ne sont pas inscrits et souhaitent voter en France le 9 juin prochain les démarches à effectuer se trouvent [ici](#).

Vous pouvez vous inscrire en ligne, c'est [ici](#).

Vous pourrez voter

- soit en vous rendant à votre bureau de vote

→ Vérifier si vous êtes inscrit ou pour connaître l'adresse de votre bureau de vote, c'est [ici](#).

- soit par procuration :

Le vote par procuration peut être utilisé en cas de : Obligations professionnelles, vacances, maladie, handicap, assistance à un malade, etc.. Plusieurs motifs peuvent justifier votre demande pour voter par procuration.

Vous avez la possibilité de confier un mandat à un autre électeur ou électrice, quelle que soit la commune dans laquelle il ou elle est inscrit.e.

Le jour du scrutin, le mandataire vote en votre nom. Il lui suffit de se prémunir de sa pièce d'identité au bureau de vote. N'oubliez pas de le prévenir, car aucun document ne lui sera envoyé.

La procuration est valable pour une seule élection ou pour une durée d'un an maximum. Les démarches doivent être effectuées le plus tôt possible pour tenir compte des délais d'acheminement de la procuration. En effet, même si une procuration peut être établie à tout moment et jusqu'au jour du vote, en pratique, le mandataire risque de ne pas pouvoir voter si la mairie ne l'a pas reçue à temps.

→ Pour demander sa procuration, c'est [ici](#)

Comment ça marche ?



Enfin, pour tout savoir sur les élections européennes, c'est [ici](#) !